

CAHIER DES CHARGES

Marché de fournitures et services de colliers GPS-VHF pour le suivi satellitaire et télémétrique des populations de bouquetin ibérique du Parc national des Pyrénées sur la période 2017 – 2019 - *marché à bon de commande* -

ARTICLE 1 : DEFINITION DU PROJET

Etablissement public à caractère administratif, le Parc national des Pyrénées a été créé par décret ministériel du 23 mars 1967 et réformé par le décret numéro 2009-406 du 15 avril 2009, pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Pyrénées aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi numéro 2006-436 du 14 avril 2006 (*NOR : DEVN0826308D*).

Le Parc national des Pyrénées a initié, en 2014, un programme de réintroduction du bouquetin ibérique sur son territoire. Ce programme apparaît comme une des actions importantes de la charte de territoire du Parc national des Pyrénées (2013-2027) ainsi que de la stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité portée le ministère en charge de l'écologie.

L'objectif du programme est de réaliser une implantation initiale durable de trois noyaux de population (*Cauterets, Luz-Saint-Sauveur, Béarn*) capables de se développer et de coloniser le reste du territoire du Parc national des Pyrénées. Aussi, les objectifs initiaux étaient de réintroduire vingt individus par an sur une période 2014 - 2019. A ce titre, en vue de suivre la dynamique de la population et d'analyser le comportement spatial des animaux réintroduits, les bouquetins ont été équipés de colliers GPS (*trente neuf individus*) et de colliers VHF (*vingt deux individus*) de la marque Followit.

A mi-parcours et en vue de finaliser le programme de réintroduction du Bouquetin ibérique, la présente consultation a pour objet d'équiper cinquante-deux individus avec des colliers GPS (*trente deux*) et des colliers VHF (*vingt*) d'ici 2019.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION TECHNIQUE

Les objectifs du suivi satellitaire et télémétrique des bouquetins ibériques consistent en :

- obtenir des informations précises sur le comportement spatial des individus relâchés (*déplacement des individus au cours du cycle journalier et annuel, sites de fixation, flux entre groupes, compétition spatiale avec les populations d'isards présentes...*),
- localiser les individus équipés afin de pouvoir assurer en parallèle un suivi visuel complémentaire (*récolte de données sur la démographie – mortalité, reproduction - de la population réintroduite, leur comportement social, les sites de mise bas ou de rut...*).

Pour ce, trois lots sont proposés au présent appel à candidature.

Lot 1 : Fourniture de colliers GPS

Minimum : 12 (huit femelles, quatre mâles)

Maximum : 32 (vingt femelles, douze mâles)

Il conviendra de fournir des colliers permettant un minimum de six localisations GPS par jour et une transmission des données à chaque localisation par système satellite. Les batteries devront permettre une durée de vie minimale des colliers de deux ans pour les femelles et de deux ans et demi pour les mâles pour les fréquences minimales de localisation et de transmission des données indiquées ci-dessus. Les fréquences de localisation pour chaque collier devront pouvoir être programmées lors de la pose sur les animaux et modifiées si besoin au cours du suivi satellitaire (*envoi de nouvelles programmations par satellite*). Ces colliers seront équipés d'alerte mortalité (*alerte sur téléphone ou PC*) et d'un système complémentaire de localisation par VHF.

A ce titre, les besoins pour le suivi satellitaire de trente-deux bouquetins ibériques, au titre de la période 2017-2019, sont donc les suivants :

Type de matériel	Descriptif	Nombre minimum	Nombre maximum
Colliers GPS pour femelles adultes	Colliers GPS adaptés pour un périmètre de cou compris entre 30 et 45 centimètres et un poids maximal de 800 grammes (<i>drop-off compris</i>). Alerte mortalité, capteur d'activités et de T°C, émission VHF intégrés.	8	20
Colliers GPS pour mâles adultes	Colliers GPS adaptés pour un périmètre de cou compris entre 35 et 60 centimètres et un poids maximal de 1100 grammes (<i>drop-off compris</i>). Alerte mortalité, capteur d'activités et de T°C, émission VHF intégrés.	4	12
Système drop-off	Système télécommandé permettant l'ouverture et la chute des colliers par réception d'un signal VHF ou satellite.	12	32
Radio-émetteur pour système drop-off	Emetteur permettant d'envoyer une information par radio aux colliers pour déclencher le système drop-off	1	1
Abonnement satellite	Abonnement satellite annuel par collier	12	32

Serveur web	Accès par collier à un serveur web pour la réception et la visualisation instantanée des données de localisation. Système permettant le téléchargement de l'historique des données de géolocalisation.	12	32
Clef dynamométrique, écrous, vis	Kit de clef dynamométrique avec plaques, écrous et vis pour tous les colliers permettant d'avoir un kit complet pour la fermeture et le réglage des colliers sur les animaux. Prévoir quelques écrous, plaques et vis surnuméraires	1	1
Câble de raccordement	Câble de raccordement des colliers GPS à une unité de programmation (PC)	1	1
Batteries de rechange collier femelle	Batterie pour collier GPS femelle avec système de déclenchement drop-off	8	20
Batteries de rechange collier mâle	Batterie pour collier GPS mâle avec système de déclenchement drop-off	4	12

Lot 2 : Fourniture de colliers VHF

Minimum : un collier femelle

Maximum : vingt colliers femelle

Il conviendra de fournir des colliers VHF permettant une durée d'émission d'au minimum quatre ans. A ce titre, les besoins du Parc national des Pyrénées au titre de la période 2017 - 2019, sont donc les suivants :

Type de matériel	Descriptif	Nombre minimum	Nombre maximum
Colliers VHF pour femelles adultes	Colliers VHF de quatre à cinq couleurs différentes adaptés pour un périmètre de cou compris entre 30 et 45 centimètres et un poids maximal de 500 grammes	1	20
Clef dynamométrique, écrous, vis	Kit de clef dynamométrique avec écrous et vis pour tous les colliers permettant d'avoir un kit complet pour la fermeture et le réglage des colliers sur les animaux. Prévoir quelques écrous, plaques et vis surnuméraires	1	1

Lot 3 : Fourniture de récepteurs + antennes VHF

Minimum : un récepteur + une antenne

Maximum : cinq récepteurs + cinq antennes

Les besoins du Parc national des Pyrénées au titre de la période 2017 - 2019 sont les suivants :

Type de matériel	Descriptif	Nombre minimum	Nombre maximum
Antenne de réception VHF	Récepteur + antenne ou récepteur avec antenne intégrée permettant la réception des colliers VHF et GPS	1	5

Prestations complémentaires

Des prestations supplémentaires devront être proposées en option dans la réponse au présent marché. Ces prestations se composent de :

- la formation de deux agents du Parc national des Pyrénées chargés de programmer et d'utiliser le matériel fourni,
- une documentation des équipements (*matériels et logiciels*) rédigée en langue française,
- la maintenance des équipements et la garantie (*réparation ou changement de pièces défectueuses*).

ARTICLE 3 : PROPOSITION FINANCIERE & TECHNIQUE

Les soumissionnaires peuvent répondre aux trois ou à l'un des trois lots. Il est demandé aux soumissionnaires de produire une offre détaillée par lot. Cette offre fera ressortir distinctement le coût des options.

Tous les postes (*fixes et optionnels*) décrits dans l'article 2, seront chiffrés avec mention de la valeur unitaire et de la valeur totale, poste par poste, en valeur hors taxes et toutes taxes comprises.

Une éventuelle remise commerciale sera spécifiée (*pourcentage, montant hors taxes et toutes taxes comprises*) pour chaque poste ou sur la globalité du devis. Les éléments techniques suivants seront également précisés :

- frais de livraison,
- délais de fabrication et de livraison des colliers à réception des lettres de commande,
- validité de l'offre,
- garantie de chacun des produits (*durée*),
- maintenance des équipements (*modalités et délais d'intervention pour la maintenance ou le remplacement de fournitures des pièces reconnues défectueuses*).

L'offre détaillée fournie par le soumissionnaire comportera également une note méthodologique tenant compte du présent cahier des charges. Il y sera notamment précisé :

- les caractéristiques techniques des équipements (*colliers GPS, système drop-off, capteurs d'activité et de température, alerte mortalité et/ou colliers VHF*),
- le poids des équipements (*colliers GPS et système drop-off, colliers VHF*),
- une estimation de la durée de vie des colliers GPS (*pour une fréquence minimale de localisation de six fois par jour et une fréquence de transmission des données à chaque localisation*) et des colliers VHF (*en conditions de milieux montagnards froids*).

Un devis prévisionnel détaillé devra également être fourni.

ARTICLE 4 : CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Les offres seront examinées, par la commission en charge des équipements de travail, et classées en fonction des critères suivants :

- qualité technique du matériel et des prestations proposées (40%),
- montant de l'offre financière (30%),
- clarté de l'offre et notamment de la note méthodologique (20%),
- délais de livraison garantis (10%)

La commande sera attribuée par lot après mise en concurrence entre les différents prestataires ayant déposé une offre.

ARTICLE 5 : DATE DE MISE A DISPOSITION ET LIVRAISON

Les matériels et produits devront être livrés au siège du Parc national des Pyrénées, villa Fould – 2, rue du IV septembre à Tarbes (65000). Cette remise fera l'objet d'un procès-verbal signé par les deux parties.

La livraison des matériels s'effectue au plus tard quatre semaines après l'envoi du bon de commande. Si tel ne pouvait être le cas pour certains matériels, le fournisseur retenu devra le signaler par écrit.

ARTICLE 6 : RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Des informations techniques complémentaires peuvent être obtenues au siège du Parc national des Pyrénées auprès de :

Monsieur LAFITTE Jérôme
Chargé de mission Faune
Service Scientifique
Parc national des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
Boite postale 736
65007 TARBES CEDEX
Tél. : 00 335 62 54 16 97
Mobile : 00 33 6 88 22 01 72
E-mail : pnp.lafitte@espaces-naturels.fr

ARTICLE 7 : ENVOI DES PROPOSITIONS

Les propositions sont à adresser à :

Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées
Parc national des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
Boite postale 736
65007 TARBES CEDEX

Les propositions sont formulées obligatoirement par écrit, avant le vendredi 31 mars 2017 à 17 heures, quel que soit le mode de transmission, et doivent comporter :

1. les documents listés au chapitre 3 (*devis détaillé avec options, note technique*),
2. une copie du présent cahier des charges approuvée et paraphée par le prestataire,
3. un document faisant apparaître le numéro SIRET ou SIREN,
4. les statuts ou la raison juridique du prestataire candidat.

ARTICLE 8 : MODALITES D'EXECUTION

Toute proposition complète, reçue dans les délais, sera examinée et fera l'objet d'une réponse écrite positive ou négative.

Les propositions incomplètes (*cf. article 3*) seront retournées.

Le prestataire retenu se verra proposé un bon de commande qui sera signé par Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées.

Il reprendra notamment les dispositions indiquées dans le présent cahier des charges et fixera par ailleurs toutes les dispositions financières et administratives règlementaires.

L'exécution de la commande relève de la comptabilité publique.

Ce bon de commande donnera lieu à un paiement final après constatation du service fait. Il n'est pas prévu et possible de verser un acompte à la commande. Les paiements se font, à exercice fait conformément aux règles de la comptabilité publique. Le mode de règlement choisi par le Parc national des Pyrénées est le virement administratif dans les termes fixés par le décret n°2002 – 231 du 21 février 2002.

L'unité monétaire est l'€.

Fait à Tarbes, le 16 février 2017
© Parc national des Pyrénées